

On a trop abusé, pour la commodité de l'enseignement, de la facile mémoire des enfants, en la surchargeant de mots, de définitions et de règles dont ils ne peuvent avoir l'intelligence que par l'examen des faits qu'elles résument sous une expression synthétique. Les faits isolés, sans lien qui les rattache, sans principe qui les embrasse, se succèdent et disparaissent rapidement du souvenir; les définitions, les règles et les idées générales, sans la connaissance particulière des faits de détail, sont incompréhensibles et jettent le vague et la confusion dans l'esprit. La connaissance exacte et complète suppose l'appréciation des faits particuliers et la vue d'ensemble, qui les rapproche, les coordonne, les unit, et les féconde.

Descendre du général au particulier peut convenir à celui qui sait et veut revoir; celui qui apprend doit suivre le procédé inverse qui seul, est en rapport avec son état intellectuel. Présenter à l'enfant un fait particulier pris dans le cercle de ses idées, appliquer son attention à le reconnaître et à l'apprécier avec exactitude, rapprocher d'autres faits de même nature, les faire comparer pour trouver les analogies, les faire rattacher par ce qu'ils ont de commun, telle est la marche à suivre; la nature la lui indique, l'instinct l'indique à la mère, la raison l'impose à l'instituteur. En conduisant ainsi l'élève comme par la main, on l'amène à considérer attentivement les choses, à observer les faits, à réfléchir, à comparer, à saisir les rapports naturels et à s'élever, par son travail personnel, à l'intelligence des vérités générales, ce concours actif et incessant de toutes les puissances de son esprit lui rend l'étude attrayante par la vie qui l'anime, et utile par l'exactitude des connaissances qu'elle lui procure. Satisfait d'avoir compris, encouragé par ses succès, excité par ses propres efforts, soutenu par la vigueur croissante de ses forces, le jeune élève sent s'accroître chaque jour son goût pour l'étude, son aptitude pour le travail; il s'habitue à la réflexion, aux recherches, aux observations personnelles, et ce sera le plus précieux avantage de la direction qui lui est imprimée, si, toujours, à côté de la vérité comprise, se trouve une application morale. Cette application lui est démontrée, et sa volonté accepte pour règle celle que la raison a approuvée.

Ces considérations indiquent assez la méthode à suivre dans l'enseignement de l'arithmétique.—*L'École primaire.*

**Dictionnaire technologique.**

(suite)

- CARET, s. m.—Fil de caret, gros fil qui sert à fabriquer des cordages.
- CARGUR, s. f. Mar.—Cordages qui servent à carguer les voiles.
- CARGUER, v. a. ou n. Mar.—Plier les voiles sur les vergues.
- CARRIER, s. m. Tech.—Ouvrier employé à tirer la pierre des carrières.
- CARYELLE, s. f.—Grand clou à tête carrée servant principalement dans les constructions maritimes.
- CASSE, s. f. Tech.—Caisse placée sous le bluteau d'un moulin.
- CAUTIBAS, adj. et s. m.—Bois qui d'un côté offre beaucoup de déchet.
- CAVAGE, s. m.—Loyer d'une cave; action d'y descendre des objets; frais de cette opération.
- CAVER, v. a. Reliure.—Imprimer un cuir en dorure.
- CÉMENTATION, s. f. Forges.—Opération qui consiste à entourer d'une certaine substance en poudre un métal qu'on expose ensuite à une chaleur très-vive, afin de combiner les deux corps.
- Acier de cémentation.
- CÉMENTER, v. a.—Faire la cémentation. Cémenter du fer, de l'acier.
- CHANDRURE, s. f. Forges.—Petits trous dont la surface de l'acier est quelquefois parsemée.
- CHARGE, s. f. Archit.—Courbe d'une voûture.
- CÉRÉALE, adj. f. Agr.—Se dit des plantes graminées qui servent de nourriture à l'homme. Plantes, graines céréales.—Céréales, s. f. pl. Se dit dans le même sens.

CHABLE, s. m. Techn.—Grosse corde passée dans une poulie pour soulever un fardeau.

CHABLOTS, s. m. pl. Techn.—Menus cordages dont les maçons se servent pour dresser leurs échafauds.

CHAISE, s. f. Mar.—Largo sangle formant un siège mobile pour les gabiers ou voiliers qui travaillent à un mât, à une vergue, à une voile ou à un étai.

CHALUMEAU, s. m. Art.—Tube recourbé, de métal ou de verre, dont on se sert pour diriger la flamme sur le métal qu'on veut fondre ou souder.

CHAMP, s. m. Mécan.—Roue de champ, roue horizontale dont les dents sont perpendiculaires.

CHAMPLURE, s. f. Techn.—Trou pratiqué au bas d'un tonneau ou d'un baquet pour en faire écouler le contenu.

CHANCREAU ou CHANCREL, s. m. Arch.—Barreau d'une grille qui ferme une enceinte.

CHANFREIN, s. m. Arch. et menuis.—Petite surface que l'on forme en abattant l'arrête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINDRE ou CHANFREINER, v. a. ou tr. Techn.—Faire un trou en cône. Abatte une arrête en chanfrein.

CHANLATTE, s. f. Tech.—Plaque taillée en biseau et placée à l'extrémité des chevrons d'un comble pour soutenir l'égoût de la couverture.

CHANTEAU, s. m. Tonn.—Une des pièces du fond d'un tonneau.

CHANTEPELURE, s. f.—Sorte de tube recourbé, armé d'une soupape et qui sert à faire couler le liquide d'un tonneau.

CHASTIGNOLLER, s. f. Charp.—Pièce de bois carrée par un bout et taillée en angle de l'autre, qui sert à soutenir les pannes d'un charpente.

CHASTOURNER, v. a. ou tr. Techn.—Couper en dehors, ou évider en dedans une pièce de bois, de marbre ou de métal, etc., suivant un profil donné.

CHAFI, s. f. Techn.—La monture d'une poulie.—La partie de la boucle par laquelle celle-ci est attachée.

CHAFRAU, s. m. Charp.—Pièce de bois posée horizontalement sur la partie supérieure d'une charpente.

CHAPLET, s. m. Hydraul.—Machine servant à élever les eaux et composée de plusieurs godets ou plateaux attachés de suite à une chaîne: Pompe à chaplet.

CHARNIÈRE, s. f. Techn.—Assemblage mobile de deux pièces enclavées l'une dans l'autre et jointes par une broche, par un clou qui les traverse.

CHARPENTE, s. f.—Assemblage de pièces de bois ou de métal servant à élever une construction ou faisant partie de la construction.

CHARPENTERIE, s. f.—L'art du charpentier.

CHARPI, s. m. Tonn.—Billot sur lequel le tonnelier taille les douves.

CHARRONNAGE, s. m.—Art du charron.

CHASSE-AVANT, s. m.—Chef ouvrier d'un grand atelier, celui qui surveille les autres.

CHASSIS, s. m.—Ouvrage de menuiserie dans lequel on insère les vitres.—Cadre qui supporte d'autres pièces.

CHASSOIR, s. m.—Tonn.—Morceau de bois dont se sert le tonnelier pour faire descendre les cerceaux sur la futaille.

CHATON, s. m. Orf.—La partie d'une bague dans laquelle une pierre précieuse est enfoncée.

CHAUDRON, s. m. Mar.—Calotte de métal percée de plusieurs trous et clouée sous le pied d'une pompe pour empêcher les ordures de la calo de s'y introduire.

CHAUFFOURNIER, s. m.—Ouvrier qui fait la chaux.

CHAUME, s. m. Agr.—La partie de la tige des blés qui reste sur le champ quand on les a coupés.

CHEMIN, s. m. Techn.—Voie ou jeu d'une scie.

CHEMISE, s. f. Techn.—Tout revêtement ou enveloppe qui recouvre ou protège un ouvrage.

**AVIS OFFICIELS.**

Ministère de l'Instruction publique.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

CHARLEVOIX.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE. 6<sup>o</sup> classe (F) : Mlles. Girard M. Joséphine, Rheaume Osite, Simard Marie, Tremblay Gélanire, Tremblay M., Céline.

4 mai 1875.